

5. Encourager les déplacements en transports en commun—*Version avant enquête publique*

5.2. Maintenir et développer les liaisons ferroviaires

Description de la mesure

La stratégie pour maintenir et développer les services de trains consiste principalement à se positionner en partenaire de négociation privilégié de la SNCB pour maintenir et augmenter les liaisons ferroviaires vers les villes d'importance (dimension transfrontalière et transrégionale) et la fréquence de passage de ces trains.

Pour conserver les usagers actuels ainsi que d'attirer un public plus grand et faire du train une réelle alternative à la voiture individuelle, l'ambition est d'assurer le maintien des connexions actuelles et d'augmenter leur fréquence de passage. De manière concrète, l'objectif visé est d'augmenter la fréquence des lignes vers Lille, Courtrai et Gand, Tournai et Bruxelles à 2 trains par heure. Cette ambition s'aligne avec le Plan Rail 2024, adopté par le Gouvernement fédéral, qui vise à atteindre des cadences de 4 trains/heure pour les gares les plus fréquentées et 2 trains/heure dans toutes les autres.

En outre, la sensibilisation pour l'usage des transports en commun, l'information sur l'offre existante et la lisibilité des services sera menée par la Ville sur son site internet et aux moments clés déjà dédiés à la mobilité de Mouscron : Mobicity, semaine de la mobilité, distribution du cahier d'informations, etc. Le confort et la diversité des services offerts dans les gares seront aussi des éléments clés pour inciter les citoyens à prendre le train, surtout si les services permettent de combiner les modes de transport (cfr. fiche 6.1.)

Objectif(s) poursuivi(s)	Mesure(s) liée(s)
— Encourager les déplacements en transports en commun	5.1.
— Maintenir et développer les liaisons ferroviaires avec les pôles externes	

Financement et Ressources	Nature de la mesure	Planification/soutien/ Accompagnement
<u>Budgétaires</u> : SNCB, Infrabel	Type d'opération	Négociation
<u>Humaines</u> :	Caractère	Renforcement
Pilote(s) : Ville, SNCB, Infrabel	Délai de mise en œuvre	Action continue, priorité 1
Partenaire(s) : Ccommunes limitrophes, opérateurs bus	Budget	€
<u>Règlementaires</u> : /		

Références

- [Vision Rail 2040. Le rail : la colonne vertébrale de la mobilité en Belgique](#), SPF Mobilité et transports (2022)
- [Vision Rail 2040 : En train vers demain !](#) SPF Mobilité et transports (2022)
- [Concrétiser la Vision Rail 2040](#), Conseil Central de l'Économie (2023)

Indicateurs

— Nombre d'usagers fréquentant la gare	— Nombre d'abonnements, nombre d'abonnements combinés train/bus
— Nombre de passages de trains/jour	— Nombre d'élèves se déplaçant en train